

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*



**MINISTRE DES MINES  
ET DE LA GEOLOGIE**



# **REVUE ANNUELLE CONJOINTE**

**RAC 2022**



*Mai 2022*

# SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS ET SIGLES .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>I. RESULTATS ENREGISTRES EN 2021.....</b>	<b>6</b>
<b>I.1- Mobilisation et exécution des ressources financières.....</b>	<b>6</b>
<b>I.2- Analyse des indicateurs du secteur.....</b>	<b>8</b>
<b>I-3 Mesures et Réformes réalisées en 2021 .....</b>	<b>17</b>
<b>II.PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>19</b>
<b>II-1- Perspectives.....</b>	<b>19</b>
<b>II-2 Recommandations .....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>21</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1</b> : Budget alloué au MMG de 2018 à 2021 .....	<b>6</b>
<b>Tableau 2</b> : Evolution du taux d'exécution de 2018 à 2021 .....	<b>7</b>
<b>Tableau 3</b> : Indicateurs du secteur .....	<b>8</b>
<b>Tableau 4</b> : Titres miniers actifs en 2021 pour l'or .....	<b>10</b>
<b>Tableau 5</b> : Production de phosphate par société .....	<b>12</b>
<b>Tableau 6</b> : Titres miniers actifs en 2021 pour les phosphates .....	<b>13</b>
<b>Tableau 7</b> : Titres miniers actifs en 2021 pour le Zircon .....	<b>15</b>

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1</b> : Evolution du budget alloué de 2018 à 2021.....	<b>7</b>
<b>Figure 2</b> : Production industrielle de l'or du Sénégal de 2018 à 2021 (en tonnes) .....	<b>9</b>
<b>Figure 3</b> : Contribution des sociétés à la production annuelle de l'Or .....	<b>10</b>
<b>Figure 4</b> : Production de phosphate de 2018 à 2021 .....	<b>11</b>
<b>Figure 5</b> : Contribution des sociétés à la production annuelle du phosphate .....	<b>12</b>
<b>Figure 6</b> : Production de Zircon de 2018 à 2021 .....	<b>14</b>
<b>Figure 7</b> : Contribution du secteur des mines dans l'économie .....	<b>16</b>

## **ABREVIATIONS ET SIGLES**

<b>AFRIG</b>	African Investment Group
<b>CASE</b>	Cadre harmonisé de Suivi et d'Évaluation des Politiques publiques
<b>GCO</b>	Grande Côte Operations
<b>ICS</b>	Industries Chimiques du Sénégal
<b>MMG</b>	Ministère des Mines et de la Géologie
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>PAP</b>	Plan d'Actions prioritaires
<b>PAP 2A</b>	Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré
<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>PMC</b>	Petowal Mining Company
<b>RAC</b>	Revue Annuelle Conjointe
<b>SNDCL</b>	Stratégie Nationale de Développement Contenu Local
<b>SGO</b>	Sabodala Gold Operations
<b>SOMIVA</b>	Société Minière de la Vallée du fleuve

## INTRODUCTION

Le Sénégal a entamé depuis 2019, la mise en œuvre de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (PSE), référentiel de toute politique économique et sociale depuis 2014. Ainsi, à travers le Plan d'Actions prioritaire (PAP II) 2019-2023, le Sénégal s'est fixé comme objectif d'atteindre à l'horizon 2035 une croissance forte et durable, une réduction plus significative de la pauvreté et une création massive d'emplois formels.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 survenue en 2020, a impacté négativement toutes les activités économiques et perturbé les prévisions initiales en termes de croissance et d'emplois formels.

Pour se remettre sur la trajectoire initiale de l'émergence, le gouvernement a procédé à des ajustements du PAP II du PSE qui ont abouti à l'adoption du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP2A) 2021 - 2023.

L'édition 2022 de la Revue Annuelle Conjointe (RAC) coïncide avec la première année de mise en œuvre du PAP2A et revêt une importance capitale car elle sera une revue à mi-parcours de la phase II du PSE. Ainsi, elle offre l'occasion de rendre compte à partir des indicateurs de suivi du niveau d'atteinte des cibles en 2021.

Pour rappel, la revue sectorielle est tenue dans le cadre de l'harmonisation du suivi-évaluation du PSE, conformément au décret n°2015-679 du 26 mai 2015, instituant le Cadre harmonisé de Suivi et d'Evaluation des Politiques publiques (CASE).

A ce titre, la Revue Annuelle Conjointe (RAC) constitue un rapport de suivi-évaluation des résultats de la mise en œuvre des projets miniers du PSE qui trouvent leur ancrage dans les programmes de développement du secteur. Ces derniers s'inscrivent dans les orientations stratégiques de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) 2021-2025, à savoir :

**Os1-** Développement responsable et durable des mines

**Os2-** Valorisation du potentiel géologique

**Os3-** Renforcement de la gouvernance du secteur

Le présent rapport de la RAC 2022 du Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) comprend deux (02) parties : une première partie consacrée aux résultats de la mise en œuvre des projets miniers du PSE en 2021 et une deuxième partie qui retrace les perspectives et recommandations proposées pour l'année 2022.

## I. RESULTATS ENREGISTRES EN 2021

Au titre de l'exercice 2021, la mise en œuvre des projets du secteur des mines et de la géologie a permis d'enregistrer des résultats dont l'analyse à partir des indicateurs de suivi renseigne sur la performance dudit secteur.

Pour rappel, six (6) projets miniers figurent parmi les projets phares du PSE. Il s'agit du :

- Projet d'accélération de l'exploitation de l'or ;
- Projet de développement de la filière phosphates/fertilisants ;
- Projet d'accélération de l'exploitation des gisements de zircon ;
- Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales ;
- Relance du projet intégré des mines de fer de la Falémé ;
- Positionnement du Sénégal comme Hub minier régional.

### I.1- Mobilisation et exécution des ressources financières

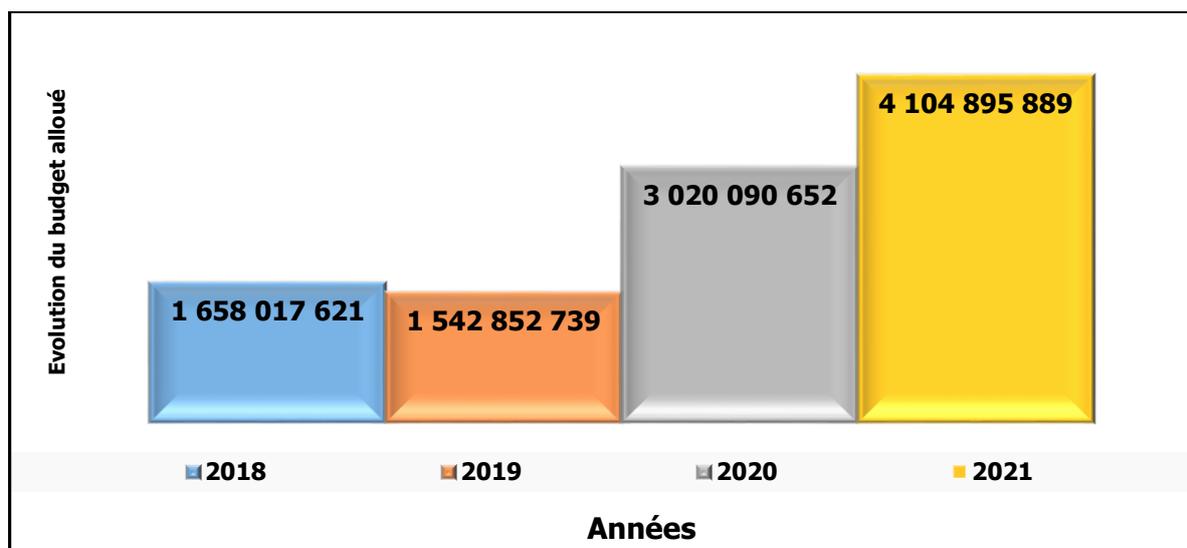
Le Ministère des Mines et de la Géologie bénéficie de ressources financières provenant exclusivement de l'Etat du Sénégal pour son fonctionnement et ses investissements.

**Tableau 1** : Budget alloué au MMG de 2018 à 2021

Libellés	2018	2019	2020	2021
<b>Budget initial (FCFA)</b>	1 658 017 621	1 542 852 739	3 020 090 652	4 104 895 889
<b>Engagement (FCFA)</b>	1 342 994 273	1 527 424 212	2 838 885 213	3 448 112 547
<b>Taux d'exécution (%)</b>	81	99	94	84

Source : DAGE

**Figure 1 :** Evolution du budget alloué de 2018 à 2021



Source : DAGE

La figure ci-dessus montre que le budget alloué au Ministère des Mines et de la Géologie a connu une hausse de 2018 à 2021 avec une légère baisse en 2019. Il est passé de 1 658 017 621 FCFA en 2018 à 4 104 895 889 FCFA en 2021. Ceci indique que le budget alloué a augmenté de 147,6% par rapport à 2018.

Entre 2020 et 2021, il a connu une hausse de 36%. L'augmentation du budget est en forte corrélation avec celle des engagements.

**Tableau 2 :** Evolution du taux d'exécution de 2018 à 2021

FINANCEMENT	ENGAGEMENT 2020	ENGAGEMENT 2021	TAUX D'EXÉCUTION (%)				
			2018	2019	2020	2021	CIBLE 2021
Fonctionnement	1 438 142 079	2 884 120 437	-	-	98	88	100
Investissement	1 400 743 134	563 992 110	-	-	70	47	100
<b>TOTAL</b>	<b>2 838 885 213</b>	<b>3 448 112 547</b>	<b>81</b>	<b>99</b>	<b>94</b>	<b>84</b>	<b>100</b>

Source : DAGE

Le tableau montre que les engagements s'élèvent à 3 448 112 547 FCFA en 2021 contre 2 838 885 213 FCFA en 2020, ce qui indique une hausse de 18% due à l'augmentation du budget alloué au Ministère des Mines et de la Géologie.

Par contre, le taux d'exécution budgétaire est passé de 94% en 2020 à 84% en 2021, ce qui indique une diminution de 10%. Cette baisse s'explique d'une part par la non-ouverture des engagements des marchés de véhicules, de matériels informatiques, le

non-paiement effectif des marchés de réhabilitation des services régionaux, et d'autre part par les lenteurs dans la contractualisation.

## I.2- Analyse des indicateurs du secteur

Le secteur des Mines et de la Géologie s'inscrit dans l'axe 1 du PSE : « Transformation structurelle de l'économie et croissance ». Il est porteur de croissance, de création d'emplois et d'investissements directs étrangers.

Les trois (03) projets en cours d'exécution sont portés par les sociétés minières avec l'encadrement du Ministère des Mines et de la Géologie à travers la loi portant Code minier de 2016, son décret d'application et les différents conventions et arrêtés afférents aux activités minières.

Cinq (05) projets miniers portés par le Ministère ont été évalués ex-ante en 2021 mais seulement trois (03) sont inscrits au budget de 2022.

**Tableau 3** : Indicateurs du secteur

Indicateurs	Référence	Réalizations			Cible 2021
	2018	2019	2020	2021	
Revenus provenant du sous-secteur minier (milliards de FCFA)	<b>111,9</b>	132,17	162, 85		
<b>Production d'or</b> (en tonnes)	<b>12,57</b>	13,1	12,4	<b>15,81</b>	18
<b>Production d'argent</b> (en tonnes)	<b>0,92</b>	0,94	0,929	<b>1,38</b>	1,5
<b>Production de Phosphates</b> (en tonnes)	<b>2 558 526</b>	2 593 498	2 138 435	<b>2 480 005,84</b>	3 600 000
<b>Production d'acide phosphorique</b> (en tonnes)	<b>548 000</b>	560 014	457 952	<b>497 905</b>	600 000
<b>Production de Zircon</b> (en tonnes)	<b>93 569</b>	80 747	83 257	<b>90 760</b>	90 000
<b>Production d'Ilménite</b> (en tonnes)	<b>506 937</b>	491 604	511 999	<b>543 061</b>	500 000
<b>Production de Rutile</b> (en tonnes)	<b>3 961</b>	3 615	3 980	<b>4 430</b>	4 500
<b>Production de Leucoxène</b> (en tonnes)	<b>5 645</b>	6 516	5 640	<b>6 965</b>	7 500
<b>Attapulgites</b> (en tonnes)	<b>381410</b>	245 153	209 817,11	<b>199 483,88</b>	500 000
<b>Nombre d'actes miniers actifs</b>	<b>117</b>	92	105	113	

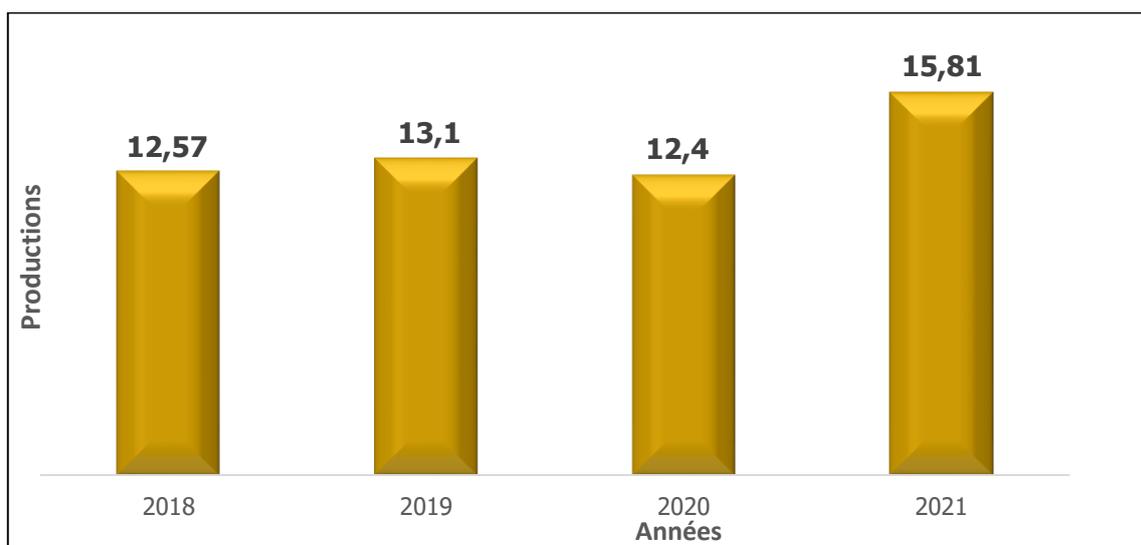
*Sources : DCSOM, DMIN, DGéol*

## ❖ **Projet d'accélération de l'exploitation de l'or**

L'objectif visé dans la mise en œuvre de ce projet est de produire dix-huit (18) tonnes d'or par an à l'horizon 2023. L'atteinte de cette cible permettra à l'Etat du Sénégal de se hisser dans le top 7 des exportateurs d'or en Afrique.

L'évolution de la production d'or entre 2018 et 2021 est illustrée par le graphique ci-après :

**Figure 2** : Production industrielle de l'or du Sénégal de 2018 à 2021 (en tonnes)



*Sources : DCSOM*

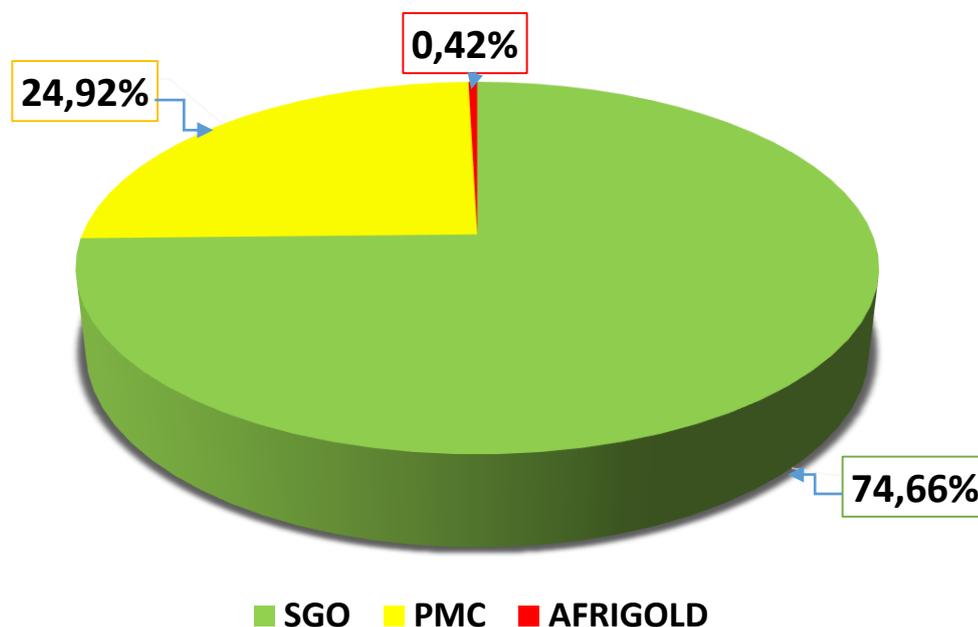
La figure 2 montre que la production industrielle de l'or du Sénégal est passée de 12,4 tonnes en 2020 à 15,81 tonnes en 2021, soit une hausse de 3,41 tonnes en valeur absolue ou une croissance de 27,50%. Cette hausse est principalement due à l'exploitation des gisements de MASSAWA nouvellement acquis par SGO et de l'augmentation de la production de PMC.

Par rapport à la cible de dix-huit (18) tonnes par an, le taux de réalisation est estimé à 87,83%. Ceci indique une performance dans la production annuelle d'or dont le taux de croissance par rapport à 2018 est de 25,78 %.

Concernant la production d'argent, elle est passée de 0,93 tonnes en 2020 à 1,38 tonnes en 2021, soit une hausse de 48,55 %. Le taux de réalisation par rapport à la cible (1,5 tonnes) est de 92%.

Par ailleurs, le taux d'évolution de la production de 2021 par rapport à 2018 est de 50%.

**Figure 3 :** Contribution des sociétés à la production de l'Or en 2021



La figure 3 renseigne que trois (03) sociétés sont en exploitation dans le sous-secteur aurifère. Il s'agit des sociétés Sabadola Gold Operation (SGO), Petowal Mining Compagny (PMC) et AFRIGOLD qui ont produit respectivement 11,80 ; 3,94 et 0,07 tonnes d'or en 2021. Ainsi, SGO a contribué à hauteur de 74,66%, PMC à 24,92 % et AFRIGOLD à 0,42% à la production d'or de 2021.

**Tableau 4 :** Titres miniers actifs en 2021 pour l'or

Types de titre	Nombre		Localisation
	2020	2021	
Autorisations d'exploitation semi mécanisée	28	32	Kédougou
Autorisations d'exploitation de petites mines	6	9	
Concessions minières	3	3	
Permis d'exploitation	4	4	
Permis de recherche	34	41	Kédougou et Tambacounda
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>89</b>	

*Source : DMines*

Au regard du tableau ci-dessus, le nombre de titres miniers actifs pour l'or est passé de 75 en 2020 à 89 en 2021 soit une augmentation de 14 titres miniers actifs octroyés pour le sous-secteur aurifère entre 2020 et 2021.

Les titres miniers constitués des autorisations d'exploitation semi mécanisée et petites mines, de permis d'exploitation et de concessions minières représentent 53,93% et les titres miniers de recherche 46,07%.

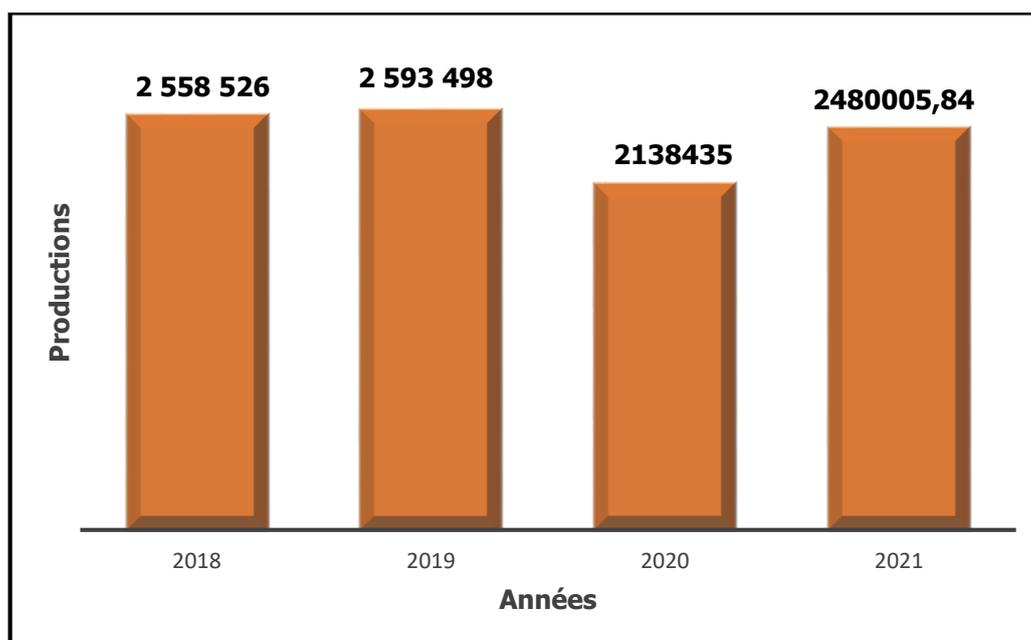
Ils sont localisés au sud-est du pays dans les régions de Kédougou et de Tambacounda.

#### ❖ **Projet de développement de la filière phosphate/fertilisants**

L'exploitation du phosphate demeure l'activité dominante du secteur minier. L'ambition du Sénégal déclinée à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) est de produire trois millions six cent mille (3 600 000) tonnes de phosphates par an à l'horizon 2023 afin de se hisser au niveau du top 3 des producteurs de phosphates en Afrique.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production de phosphate de 2018 à 2021.

**Figure 4** : Production de phosphates de 2018 à 2021

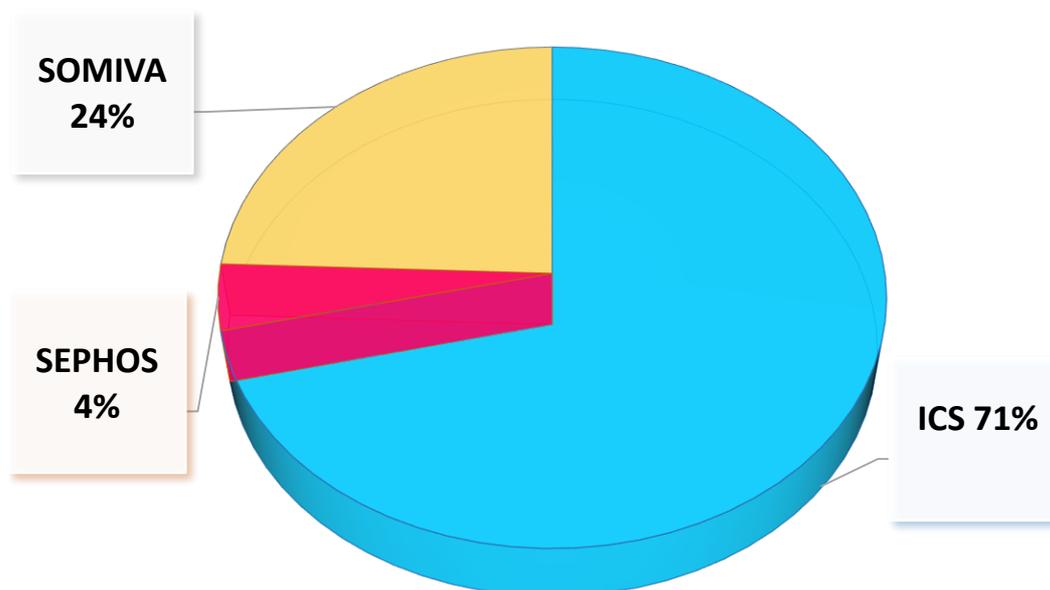


*Sources : DCSOM*

La figure 4 montre que la production de phosphates est passée de **2 138 435 tonnes** en 2020 à **2 480 005,84 tonnes** en 2021 soit une croissance de **15,97%**. Cette augmentation s'explique par la hausse de 80% de la production de SEPHOS durant la période considérée.

Ainsi, le taux de réalisation par rapport à la cible de 3 600 000 tonnes par an est de **68,89%** en 2021. Ceci indique une performance mais par rapport à 2018, la production de phosphate a diminué de **3,07%** en 2021.

**Figure 5** : Contribution des sociétés à la production de phosphates en 2021



**Tableau 5** : Production de phosphate par société

Sociétés	Productions		
	2019	2020	2021
ICS	1 700 000	1 649 000	1 770 000
SEPHOS	107 323	58 310	105005.84
SOMIVA	460 000	431 125	605 000

*Source : DCSOM*

Par ailleurs, les ICS transforment les quantités de phosphates disponibles en acide phosphorique et en engrais.

Ainsi, la production **d'acide phosphorique** est passée de **457 952 tonnes** en 2020 à **497 905 tonnes** en 2021, soit une hausse de **8,72%**. La valeur marchande est estimée à **292 022 380 000 FCFA** en 2021.

La production d'engrais est de **190 309 tonnes** en 2021 avec une valeur marchande **évaluée à 48 569 344 000 FCFA**.

**Tableau 6** : Titres miniers actifs en 2021 pour les phosphates

Types de titre	Nombre		Localisation
	2020	2021	
Autorisations d'exploitation de petites mines	4	3	Thiès
Concessions minières	4	4	Thiès et Matam
Permis d'exploitation	2	2	Thiès et Diourbel
Permis de recherche	16	11	Thiès, Diourbel, Matam, Saint Louis, Louga et Kolda
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	

*Source : DMines*

Le tableau renseigne que les titres actifs sont au nombre de vingt-six (26) en 2020 contre vingt (20) en 2021. Ceci indique une baisse de six (6) titres qui s'explique soit par le retrait du titre ou l'expiration de la période de validité du titre ou l'épuisement du gisement exploité.

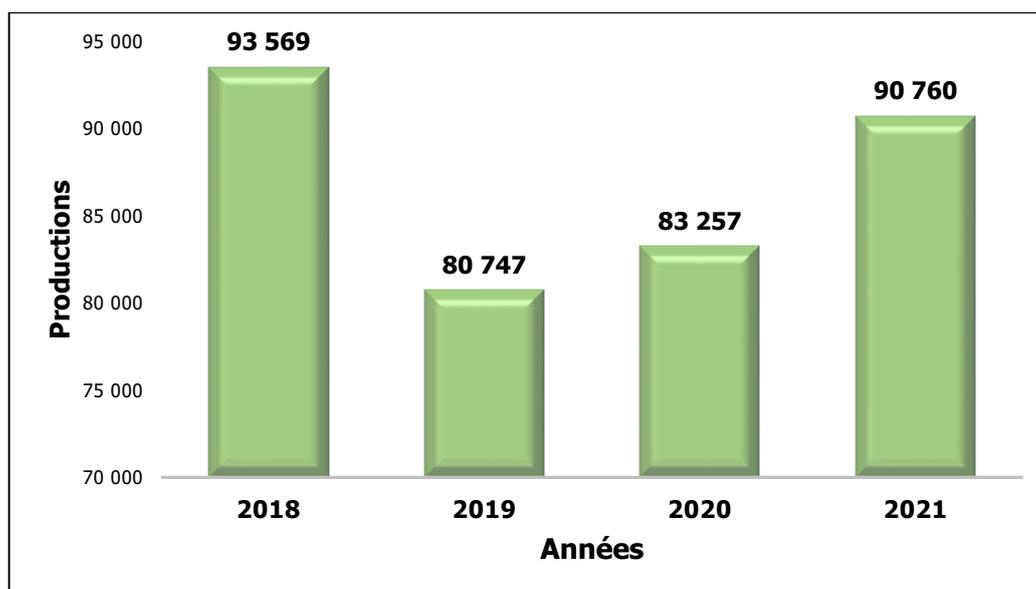
Au titre de l'année 2021, les titres d'exploitation de phosphates représentent 45% et les titres de recherche 55%. En plus des régions de Thiès, de Matam et de Diourbel où le phosphate est actuellement exploité, la recherche est aussi pratiquée dans les régions de Saint-Louis, de Louga et de Kolda.

### ❖ **Projet d'accélération de l'exploitation des gisements de zircon**

L'objectif visé dans la mise en œuvre de ce projet est une production annuelle de 90 000 tonnes de zircon, 500 000 tonnes d'ilménite, 4 500 tonnes de rutile et 7 500 tonnes de leucoxène pour hisser le Sénégal dans le top 4 des producteurs de zircon à l'horizon 2023.

L'évolution de la production de zircon de 2018 à 2021 est illustrée par le graphique ci-après:

**Figure 6** : Production de Zircon de 2018 à 2021



La figure montre que la production de zircon est passée de **83 257** tonnes en 2020 à **90 760** tonnes en 2021 soit une croissance de **9%**.

Par rapport à la cible de 90 000 tonnes par an, le taux de réalisation en 2021 est de **100,84%**. Ce résultat indique un dépassement de la cible et par conséquent une performance dans la production du zircon. Cette situation indique que la cible devrait être ajustée et revue pour les années à venir.

Malgré le dépassement de la cible en 2021, la production de zircon a diminué de 3% par rapport à 2018.

Concernant la production d'Ilménite, elle est passée de **511 999 tonnes** en 2020 à **543 061 tonnes** en 2021 soit une croissance de **6,07%**. Le taux de réalisation par rapport à la cible de 500 000 tonnes par an est de **108,61%**. Ceci indique une bonne performance. En effet, la production d'ilménite en 2021 a augmenté de 7,13% par rapport à 2018.

S'agissant de la production de rutile, elle est de **4 430 tonnes** en 2021 contre **3 980 tonnes** en 2020 soit une augmentation de 11,31%. Le taux de réalisation par rapport à la cible de 4 500 tonnes par an est de **98,44%**. Ceci indique une performance. Par rapport à 2018, la production de rutile a évolué de **11,84 %** en 2021.

Pour ce qui est de la production de Leucoxène, elle est passée de **5 640 tonnes** en 2020 à **6 965 tonnes** en 2021 soit une hausse de **23,49%**. Le taux de réalisation par rapport à la cible de 7 500 tonnes par an est de **92,87%**. En effet, la production de 2021 a évolué de **23,38%** par rapport à 2018.

**Tableau 7** : Titres miniers actifs en 2021 pour le Zircon

Types de titre	Nombre		Localisation
	2020	2021	
Autorisations d'exploitation de petites mines	2	2	Saint Louis et Ziguinchor
Concession minière	1	1	Thiès
Permis de recherche	1	1	Thiès
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	

*Source : DMines*

Le tableau renseigne que le nombre de titres actifs reste le même en 2020 et en 2021. Les titres d'exploitation représentent 75% et les titres de recherche 25%. Ils sont localisés dans les régions de Thiès, de Ziguinchor et de Saint-Louis et détenus par Grande Côte Operations (GCO), African Investment Group (AIG) et Sénégal Mineral Ressource SA.

Il faut noter que seule la société GCO est en exploitation.

### ❖ **Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales**

Ce projet phare a fait l'objet d'une évaluation ex ante en 2021 et inscrit au budget de 2022. Dans la perspective de sa mise en œuvre en 2022, le projet a été lancé en décembre 2021 à Kédougou en vue de démarrer l'élaboration de la stratégie d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

L'objectif visé dans la mise en œuvre de ce projet est « la transformation des mines artisanales en opportunités de développement économique et social ».

### ❖ **Relance du Projet intégré des Mines de fer de la Falémé**

Ce projet de relance intègre l'exploitation du gisement de fer et le développement des réseaux ferroviaire et portuaire. Il n'est pas encore mis en œuvre à cause de la lourdeur des investissements.

Cette situation a conduit à l'adoption d'une nouvelle stratégie de développement du projet qui consiste à mettre en place et de façon graduelle un complexe minier et sidérurgique. A cet effet, l'Etat s'engage à réhabiliter le réseau ferroviaire incluant l'axe Dakar-Tambacounda et construire le port de BARGNY-SENDU pour faciliter la concrétisation dudit projet.

La concession de la Falémé présente trois (3) zones d'importance minière faisant actuellement l'objet de négociations avec des partenaires potentiels qui ont de grandes capacités financières et techniques.

Cependant, la crise sanitaire au COVID 19 a largement ralenti les dynamiques de négociation qui n'ont repris qu'en fin 2021. Toutesfois des études de vérification par les partenaires sont en cours dans la partie Nord de la concession (colline de Kouroudiako) ainsi que la mise à jour de l'étude de référence sur le projet.

### ❖ **Projet « Hub minier régional »**

Le projet Phare « Hub Minier Régional » ambitionne de faire du Sénégal le centre de référence des services miniers de l'Afrique de l'Ouest à travers la mise en œuvre d'une stratégie de pleine exploitation des ressources minières.

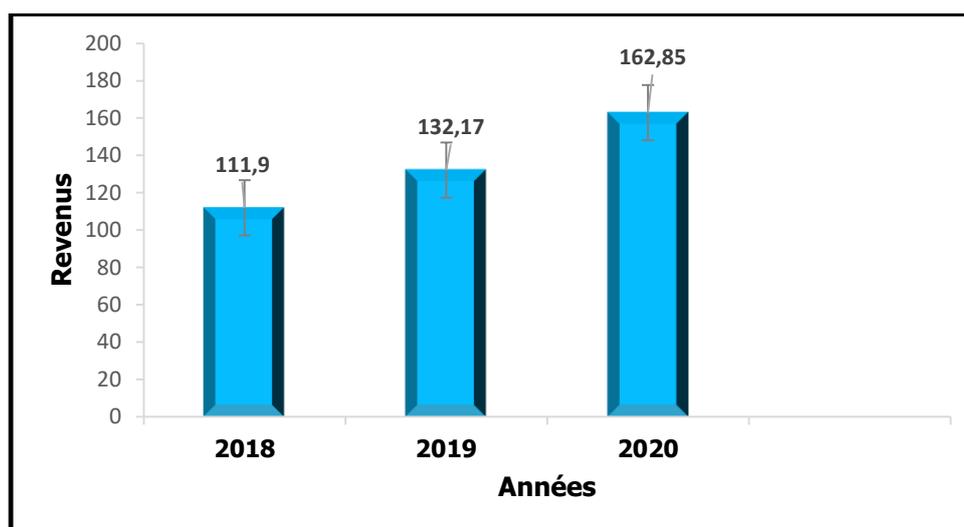
Depuis 2020, la structuration de ce projet financée par la Banque Africaine de Développement (BAD) a été engagée par le Bureau Opérationnel de Suivi (BOS) du PSE en relation avec le Ministère des Mines et de la Géologie.

Le processus de structuration ralenti du fait du contexte de la pandémie, a été relancé en février 2021 à travers la tenue d'une réunion du comité de pilotage consacrée à la validation d'une nouvelle feuille de route.

En avril 2021, les contributions et attentes du Ministère des Mines et de la Géologie ont été bien prises en compte par le BOS à la suite d'une rencontre dans le cadre de la structuration du projet Hub Minier Régional.

### ❖ **Contribution du secteur minier à l'économie**

**Figure 7** : Contribution du secteur des mines dans l'économie



Sources : Rapports ITIE 2018,2019 et 2020

Selon le rapport de conciliation de l'ITIE 2020, le secteur extractif a généré 185,20 milliards de revenus. Ceux provenant du secteur minier représentent 162,85 milliards en 2020 soit 87,93%.

Ces derniers ont augmenté de 23,21% par rapport à 2019. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des productions (or, phosphate et zircon) et aussi par la hausse des cours mondiaux de ces produits miniers.

Au titre de l'exercice 2020, le secteur extractif a contribué à hauteur de 167,75 milliards de FCFA au budget de l'Etat. La part du secteur minier dans cette contribution est de **92,5%**, ce qui montre que le secteur minier garde encore sa place de premier contributeur au budget de l'Etat.

Par rapport à 2018, les revenus provenant du secteur minier ont augmenté en moyenne tous les ans de **20,6%**.

En ce qui concerne la contribution du secteur minier à l'emploi, un effectif de **9 089** employés a été comptabilisé avec une masse salariale estimée à **98,3** milliards de FCFA.

Par ailleurs, les redevances minières collectées et versées au trésor public par le Ministère s'élèvent à trente-deux milliards sept cent quatre-vingt-dix millions quatre cent soixante-dix-sept mille six cent cinquante-sept (**32 790 477 657**) francs CFA en 2021 contre vingt-sept milliards neuf cent quinze millions neuf cent vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-sept (**27 915 924 887**) francs CFA en 2020, soit une hausse de **17,46%**. Cette augmentation est liée à celle des productions en 2021.

### **I-3 Mesures et Réformes réalisées en 2021**

Dans le cadre de la relance de l'économie, des mesures ont été prises pour améliorer la résilience du secteur des mines et de la géologie.

#### **➤ Dématérialisation des Procédures Administratives**

Dans le cadre du renforcement du système d'information minier, le Ministère s'est engagé à mettre à jour le système du cadastre minier appelé « FLEXICADASTRE » qui a permis d'améliorer la procédure d'instruction et de gestion des titres miniers.

L'objectif final de la mise à jour est la dématérialisation de la procédure d'instruction des titres miniers.

Cette dématérialisation est un processus dont la première étape a été réalisée en 2021. Il s'agit de :

- la mise en place en juin 2021 d'un nouveau système de cadastre minier dénommé « Landfolio », ;
- la mise en ligne du portail du cadastre minier qui permet au public d'avoir accès aux informations de base sur les titres miniers et leur localisation.

### ➤ Développement du Contenu Local

Le Ministère des Mines et de la Géologie s'est mis en juin 2021 dans la dynamique de développement du contenu local avec :

- la validation en octobre 2021 d'une Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local (SNDCL) dans le secteur des Mines et de la Géologie dont la finalité est de promouvoir un secteur minier qui contribue significativement à une croissance durable et inclusive, par le développement du secteur privé national et la création de liens avec les autres secteurs stratégiques du PSE;
- l'élaboration d'un projet de loi sur le contenu local dans le secteur minier ;
- l'élaboration en cours des textes d'application du développement du contenu local.

### ➤ Formalisation de l'exploitation artisanale informelle

Le sous-secteur de l'exploitation minière artisanale est une composante du sous-secteur aurifère qui produit environ quatre (04) tonnes d'or par an et emploie environ trente mille (30 000) personnes d'après une étude de l'ANSD en 2017.

Cependant, ces importants résultats ne sont pas pris en compte dans la production annuelle de l'or et dans la contribution du secteur à l'emploi à cause du caractère informel de ce sous-secteur.

Or, la maîtrise de ces données pourrait aider à la prise de décision visant à améliorer cette composante. A ce titre, le Ministère a initié le projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales qui a été évalué ex ante en 2021 et inscrit au budget de 2022.

Ce projet vise à formaliser le sous-secteur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE) et à créer un centre intégré de traitement de l'or en vue, entre autres, de mettre en place un système de contrôle de la production artisanale pour la traçabilité, le recouvrement des taxes, et l'atténuation des impacts négatifs sur l'environnement.

Pour une meilleure prise en charge du sous-secteur, une Direction de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle a été créée en 2021 suivant le décret n°2021-623 du 17 mai 2021 portant organisation du Ministère des Mines et de la Géologie.

### ➤ **Projet de cartographie 1/50000<sup>ème</sup>**

Dans la perspective de définir des zones promotionnelles, en vue de mieux négocier les conventions minières et les contrats de partage de production, un projet de cartographie au détail (1/50000<sup>ème</sup>) sur le territoire national a été initié.

La première phase a concerné la boutonnière Kédougou-Kéniéba et a essentiellement couvert la zone de Mako. Cependant, les résultats enregistrés en 2021 renseignent que 8,05% de la boutonnière ont été cartographiées sur la cible de 15% soit un taux de réalisation de 54%. Cette situation s'explique par l'insuffisance des ressources financières allouées au projet.

Par conséquent aucune zone promotionnelle n'a été identifiée en 2021.

### ➤ **Projet d'identification et de sécurisation des géo sites**

Pour une éventuelle valorisation des sites géologiques qui peuvent avoir des intérêts pédagogique, touristique, culturel et sportif un projet d'identification et de sécurisation a été mis en œuvre. Ce projet a pour objectif principal de promouvoir le géo tourisme en vue de contribuer au développement socio-économique des territoires à travers la création de géo parcs.

Dans la première phase de ce projet, trente- deux (32) géo sites ont été identifiés et retenus en 2021 dans la région de Kédougou.

Aujourd'hui, ce projet a évolué pour devenir un projet de valorisation des sites géologiques du Sénégal. Dans un premier temps, cette valorisation concernera en 2022 le site pilote de la Réserve communautaire de Dindifélo et la priorisation d'autres sites remarquables dans les régions de Kédougou et de Tambacounda.

## **II. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

### **II-1- Perspectives**

Le département prévoit en 2022 :

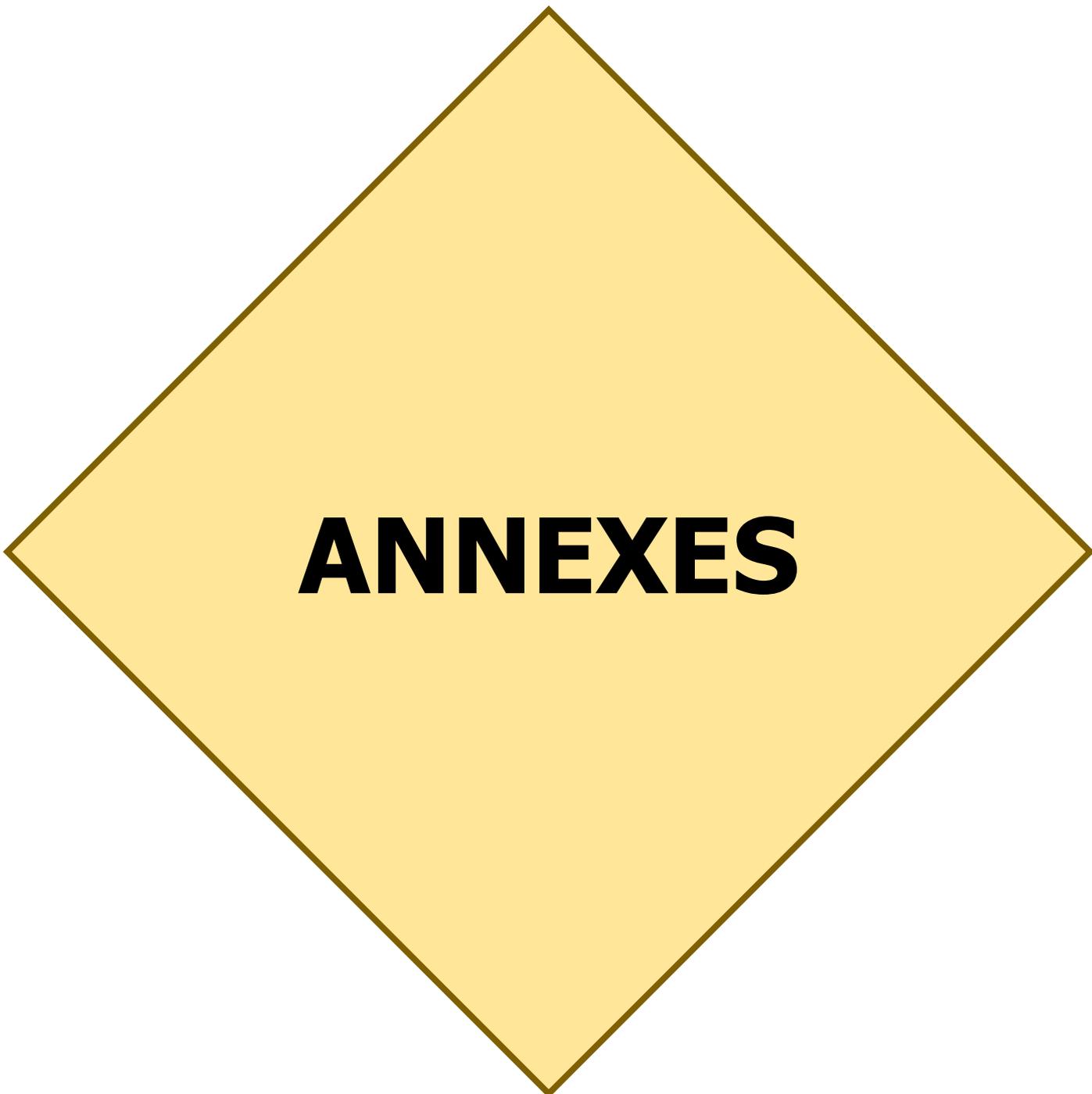
- le démarrage du projet de recherche de matériaux de construction (calcaire, latérite, argile, grès, basalte et sable) dans les régions de Thiès, de Louga et de Diourbel afin de soutenir le rythme galopant d'urbanisation ;
- le démarrage du projet de valorisation des sites géologiques du Sénégal pour la création de géoparcs d'intérêt scientifique, touristique et/ou sportif ;
- le démarrage du projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales ;

- le démarrage du programme de réhabilitation des carrières exploitées abandonnées ;
- la poursuite de la mise à jour du cadastre minier par la création d'un guichet unique pour l'instruction des titres miniers et la mise en place d'un portail transactionnel pouvant permettre aux titulaires de titres miniers de suivre le niveau de traitement de leurs demandes et d'effectuer des paiements des droits et taxes dues ;
- l'adoption de la loi sur le contenu local dans le secteur des mines et de ses textes d'application ;
- l'élaboration et la validation de la stratégie d'encadrement et de promotion des mines artisanales et sa mise en œuvre;
- la mise à jour de la loi n°2016-32 du 8 novembre 2016 portant code minier.

## **II-2 Recommandations**

Pour 2022, les recommandations ci-après ont été formulées :

- augmenter les ressources allouées aux projets inscrits dans le budget;
- doter de ressources financières le projet de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local déjà évalué;
- renforcer les ressources financières destinées au sous-secteur de l'exploitation minière artisanale afin de lui permettre de s'affirmer comme un véritable levier de développement économique et social;
- réajuster les cibles annuelles déjà atteintes pour les deux années restantes;



# **ANNEXES**



## **ANNEXE 1 : MATRICE DES INDICATEURS**

<b>Indicateur</b>	<b>Référence 2018</b>	<b>Réalisation</b>			<b>Cible 2021</b>	<b>Ecart 2018/2021</b>
		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>		
Revenus provenant du sous-secteur minier (milliards de FCFA)	111,9	132,17	162, 85			
Production d'or (en tonnes)	12,57	13,1	12,4	15,81	18	3,24
Production d'argent (en tonnes)	0,92	0,94	0,929	1,38	1,5	0,46
Production de Phosphates (en tonnes)	2 558 526	2 593 498	2 138 435	2 480 005,84	3 600 000	-78 520,16
Production d'acide phosphorique (en tonne)	548 000	560 014	457 952	497 905	600 000	-50 095
Production de Zircon (en tonnes)	93 569	80 747	83 257	90 760	90 000	-2 809
Production d' Ilménite (en tonnes)	506 937	491 604	511 999	543 061	500 000	36 124
Production de Rutile (en tonnes)	3 961	3 615	3 980	4 430	4 500	469
Production de Leucoxène (en tonnes)	5 645	6 516	5 640	6 965	7 500	1 320
Attapulgites (en tonnes)	381410	245 153	209 817,11	199 483,88	500 000	-181 926,12
Nombre d'actes miniers actifs	117	92	105	113		- 4

## **ANNEXE 2 : PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2022**

PROGRAMMES	OBJECTIFS	ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE
Programme 1 : MINES	Accroître la contribution du secteur au développement économique et social du Sénégal	programme de réhabilitation des carrières exploitées abandonnées	Nombre de sites réhabilités	DCSOM
		projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales	Part de la production artisanale de l'or dans la production annuelle	DEMAPE/DGM
Programme 2 : GEOLOGIE	Améliorer la connaissance du potentiel géologique du pays	projet de cartographie géologique détaillée à l'échelle 1/50 000 <sup>ème</sup> à Kédougou	Nombre de Zones promotionnelles définies par substance	DGEOL
		projet de valorisation des sites géologiques du Sénégal	Nombre de géoparcs créés	
		projet de recherche de matériaux de construction	Nombre de Zones promotionnelles définies par substance de carrière	
Programme 3 : Pilotage, coordination et gestion administrative	Améliorer la performance des structures du département	Construction et/ou réhabilitation de services régionaux à forte potentialité minière	Existence d'un cadre de travail totalement rénové à Kaolack, Kédougou, Matam et Tambacounda	<b>DAGE</b>